



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 30092

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, concernant le renforcement de la commémoration nationale. En effet, la mémoire des opérations extérieures (Opex) a été intégrée aux commémorations du 11 novembre, et permet ainsi de célébrer nos soldats, d'hier et d'aujourd'hui. Pour autant, une pratique vient entacher ces célébrations : l'exploitation commerciale et abusive de ces journées. Il n'est pas rare que des publicités, ou promotions en tout genre, s'invitent chez les distributeurs commerciaux lors de ces commémorations. Cela va totalement à l'encontre du devoir de mémoire que chacun se doit d'effectuer, et nul ne saurait l'accepter. En conséquence, il lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en place pour annihiler ces pratiques, redonnant ainsi davantage de sens aux cérémonies d'hommage de notre pays.

Texte de la réponse

Comme toute activité liée au commerce, les publicités et avis promotionnels sont autorisés, dès lors qu'ils ne circonviennent pas la loi ou les textes réglementaires qui les régissent. Si leur contenu ou leur mode de distribution venait à s'avérer contraire au respect qui doit entourer la mémoire des « Morts pour la France », en quelque occasion que ce soit, ou si des faits concrets étaient portés à sa connaissance, le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire ne manquerait pas de demander que des mesures soient prises en conséquence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30092

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6545

Réponse publiée au JO le : [21 juin 2016](#), page 5779